



Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal

Regard sur le territoire du CSSS de l'Ouest-de-l'Île

Mise en contexte

La qualité de l'environnement alimentaire facilite l'adoption d'une alimentation qui favorise la santé, comme l'ont constaté plusieurs études. L'effet d'un environnement déficient est encore plus fort lorsque les personnes qui y vivent subissent un manque de diverses ressources (revenu, transport, habiletés, équipement, etc.). La littérature démontre également le lien entre l'environnement alimentaire et les inégalités sociales de santé. En 2004, une première étude de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait mis en relief les disparités dans l'accès aux aliments santé selon les secteurs de résidence.

L'étude a été reprise en 2010 afin d'examiner à nouveau la situation montréalaise en matière d'accès aux aliments santé. Les approches utilisées pour mesurer l'environnement alimentaire et en évaluer la qualité santé sont, dans la littérature, nombreuses et variées. Celle retenue par la DSP cible l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Ce choix méthodologique procède de deux constats : d'une part, les fruits et légumes sont reconnus comme une composante majeure de l'alimentation saine et d'autre part, les sondages omnibus menés par la DSP depuis dix ans, révèlent que leur consommation est encore insuffisante dans le menu de la majorité de la population montréalaise. La préoccupation pour l'accès à distance de marche est reliée aux efforts de la DSP de Montréal dans la promotion du transport actif. Les mesures visant à réduire l'utilisation de l'automobile soulèvent en effet l'importance de la présence de services

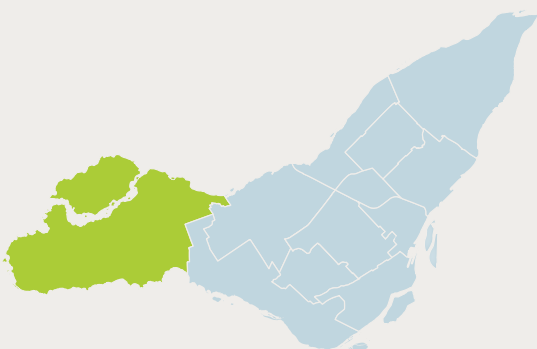
de proximité, notamment pour les achats alimentaires. Dans cette étude, une attention particulière porte aussi sur les disparités entre les groupes socioéconomiques et entre les secteurs habités.

Les surfaces dédiées aux fruits et légumes frais ont d'abord été mesurées dans les commerces alimentaires, de toutes catégories, de l'île de Montréal. L'accès a ensuite été calculé et cartographié sur la base des aires de diffusion, c'est-à-dire la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada diffuse les données sociodémographiques. L'île de Montréal compte plus de 3 000 aires de diffusion (AD). La proximité, définie sur une distance de marche, a été établie par divers auteurs à 500 m (totalisant 1 km aller-retour). Pour chacune des aires de diffusion, on a donc mesuré la surface totale de fruits et légumes frais accessible dans un rayon de 500 m autour de son point central.

Le rapport détaillé de l'étude, avec revue de littérature et références, est disponible sur internet, à l'adresse suivante : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/accesalimentsante>.

Ce cahier propose un regard spécifique sur le territoire du CSSS de l'Ouest-de-l'île qui compte 342 aires de diffusion, réparties en 2 territoires de CLSC et 15 voisinages. Il a pour objectif d'aider les acteurs locaux, tant municipaux que sociaux ou économiques, à analyser et prioriser les secteurs mal desservis où des interventions doivent être déployées pour améliorer l'environnement alimentaire et favoriser une plus grande consommation de fruits et légumes.

CSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE



Accès aux fruits et légumes frais dans le territoire de l'Ouest-de-l'Île

Le tableau 1 indique le nombre d'aires de diffusion et leur population selon l'accès aux fruits et légumes frais (FL). Les catégories d'accès, réparties entre 0 et > 850 pieds carrés, sont celles établies dans l'analyse régionale, à partir de la mesure médiane estimée à 425 pieds carrés; la médiane est la valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle 50 % de la population a accès à distance de marche. Afin de mieux percevoir les disparités entre les territoires, l'accès médian est également précisé selon trois niveaux géographiques, soit pour l'ensemble du CSSS (tableau 2), pour les 2 CLSC et pour leurs 15 voisinages (tableau 3).



Tableau 1. Distribution des aires de diffusion et de la population, selon l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, CSSS de l'Ouest-de-l'Île, 2010

Accès aux FL (pi ²)	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de la population
0	273	167 853	80,4
50 - 215	11	6 504	3,1
216 - 425	0	0	0,0
426 - 850	27	16 055	7,7
> 850	31	18 259	8,8
Total	342	208 671	100

En raison de ses caractéristiques populationnelles, économiques et spatiales, qui lui confèrent un véritable statut de banlieue, la partie ouest de l'île de Montréal constitue une entité à part dans le cadre de cette étude. À titre d'exemple, la densité résidentielle n'est que de 1 600 personnes/km², comparativement à 3 600 personnes/km² sur l'ensemble de l'île de Montréal. Ce cahier rapporte quand même les résultats selon le même modèle que pour les autres CSSS. Les éléments à nuancer seront développés dans la section « Discussion » de cette analyse.

La très grande majorité de la population de l'Ouest-de-l'Île vit dans des secteurs mal desservis en aliments santé. En effet, 83,5 % des résidents du territoire ont un accès soit nul, soit négligeable (moins de 215 pi²) aux fruits et légumes frais, à distance de marche. Il faut tout de même noter qu'une proportion de 16,5 % des personnes ont un accès qualifié de bon ou d'excellent (> 426pi²) à ces produits frais.

Une légère différence peut apparaître entre les chiffres rapportés dans ce cahier et ceux du tableau 8 du rapport détaillé (Accès aux fruits et légumes frais par territoire de CSSS). Cela est dû aux ajustements géographiques nécessités par l'analyse spécifique des territoires de CLSC et voisinages en fonction des aires de diffusion qui leur sont propres.

Tableau 2. Tableau comparatif des 12 CSSS de la région de Montréal – Population totale, accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, 2010

Nom du CSSS	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N	N	pi ²	N	%	N	% ¹
Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6
Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2
Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2
Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1
Dorval-Lachine-LaSalle	132 382	239	0	22 352	16,9	15 567	69,6
Jeanne-Mance	131 701	234	1 392	38 653	29,3	3 266	8,5
Lucille-Teasdale	167 208	290	736	41 304	24,7	13 759	33,3
De la Montagne	210 361	339	1 752	63 298	30,1	9 072	14,3
Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8
Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3
Saint-Léonard et Saint-Michel	124 644	224	567	29 995	24,1	6 493	21,6
Sud-Ouest–Verdun	138 918	229	589	38 604	27,8	17 608	45,6
Île de Montréal	1 813 882	3 094	425	402 986	22,2	136 691	33,9

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

Le tableau 2 permet de comparer le CSSS de l'Ouest-de-l'Île aux autres CSSS montréalais, en indiquant, pour chacun, l'accès médian aux fruits et légumes frais. Puisqu'une attention particulière de l'analyse porte sur les inégalités en terme d'accès à des aliments santé, celles-ci sont examinées en fonction des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)¹ et qui résident dans les secteurs où l'accès est nul ou négligeable (moins de 215 pi²). Les données se rapportant à ce facteur essentiel de l'étude sont incluses au tableau 2 pour chacun des CSSS.

Malgré sa population élevée, le CSSS de l'Ouest-de-l'Île est l'un des quatre territoires de la région où l'accès médian aux fruits et légumes frais est nul (0 pi²). Le tableau 2 indique également qu'il abrite le moins de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, tant en nombre (18 907) qu'en proportion (9,1 %). Il est toutefois notable que 76 % de ce groupe habite dans des aires où l'accès aux aliments santé est nul ou négligeable.



1 SFR : il s'agit du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada, Recensement 2006

Tableau 3. Accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, par CLSC et voisinage, CSSS de l'Ouest-de-l'Île, 2010

CLSC et voisinages	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
				N	%	N	% ¹
CLSC Lac Saint-Louis	77 713	133	0	5 139	6,6	4 725	91,9
1 - Pointe-Claire-Sud	20 752	36	0	1 749	8,4	1 504	86,0
2 - Pointe-Claire-Nord	9 409	14	0	509	5,4	450	88,3
3 - Beaconsfield	17 955	35	0	695	3,9	695	100,0
4 - Kirkland	20 491	33	0	1 169	5,7	1 079	92,3
5 - Baie-d'Urfé	3 371	6	0	225	6,7	205	91,2
6 - Sainte-Anne-de-Bellevue-Senneville	5 735	9	0	792	13,8	792	100,0
CLSC Pierrefonds	130 958	209	0	13 768	10,5	9 604	69,8
7 - Pierrefonds-Ouest	28 293	43	0	2 437	8,6	1 559	64,0
8 - Sainte-Geneviève	3 265	6	0	725	22,2	330	45,5
9 - Île-Bizard	14 073	22	0	695	4,9	665	95,7
10 - Pierrefonds-Centre-Nord	11 906	21	0	1 318	11,1	1 087	82,5
11 - Pierrefonds-Centre-Sud	9 105	14	555	1 586	17,4	309	19,5
12 - Dollard-des-Ormeaux-Ouest	33 386	52	0	2 607	7,8	2 233	85,7
13 - Dollard-des-Ormeaux-Est	15 306	24	0	2 107	13,8	1 457	69,2
14 - Roxboro	6 397	12	0	425	6,6	155	36,6
15 - Cloverdale-à-Ma-Baie	9 227	15	0	1 868	20,2	1 809	96,8
CSSS de l'Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

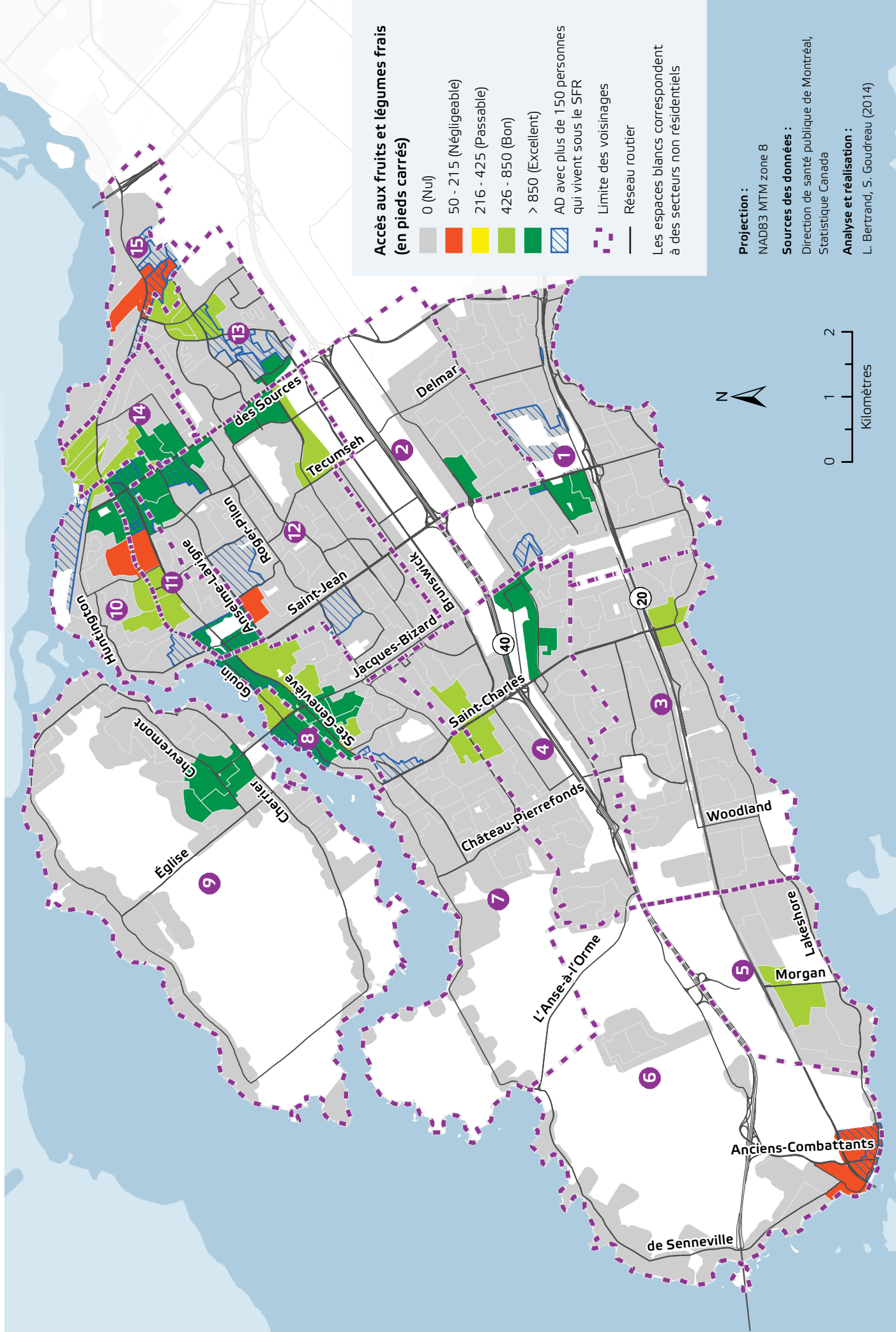
Le tableau 3 permet de comparer les différents territoires de CLSC et de voisinages du CSSS selon les mêmes caractéristiques que celles du tableau 2.

La carte suivante situe les aires de diffusion et les voisinages selon les catégories d'accès. Les voisinages sont délimités par une ligne brisée et identifiés par les chiffres correspondant à ceux du tableau 3. Les secteurs gris représentent les AD où l'accès aux fruits et légumes frais est nul. Ceux en rouge indiquent un accès négligeable (50 – 215 pi²). Les couleurs jaune et vert pâle désignent les secteurs où l'accès peut être qualifié de passable (216 – 425 pi²) ou bon (426 – 850 pi²). Le vert foncé identifie les secteurs où l'accès est excellent. Les aires de diffusion les plus défavorisées, c'est-à-dire celles comptant 150 personnes ou plus vivant sous le SFR, sont hachurées en bleu.

Les disparités entre les voisinages

Le point commun qui ressort de 14 voisinages sur 15 de ce territoire est l'accès médian nul aux fruits et légumes frais. Seul le voisinage de Pierrefonds-Centre-Sud (11) affiche un bon accès (555 pi²). Les chiffres du tableau 3 et la carte aident à analyser les différences qui existent par ailleurs entre les 2 secteurs de CLSC et leurs voisinages. D'abord, l'étendue des territoires apparaît comme un facteur tout aussi important à examiner que les données de population qui les caractérisent. Comme exemple, la population du voisinage de Roxboro (6 397 personnes) se compare à celle de Sainte-Anne-de-Bellevue-Senneville (5 735 personnes), mais leurs territoires se présentent de manière totalement différente (14 et 6 sur la carte). De même, la contribution d'axes routiers commerciaux à l'accès aux fruits et légumes frais

Figure 1. Accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, par aire de diffusion – CSSS de l'Ouest-de-l'île, 2010



est perceptible lorsqu'ils tracent une frontière commune entre plusieurs voisinages, tel qu'indiqué sur la carte. C'est le cas du Boulevard des Sources qui sépare les voisinages de Roxboro (14), de Dollard-des-Ormeaux-Ouest (12) et de Pierrefonds-Centre-Sud (11). Enfin, malgré l'accès médian nul indiqué presque partout (tableau 3), la carte met en relief les lieux, où l'accès est bon ou excellent (vert pâle et foncé) à distance de marche (pour 16,5 % de la population, selon le tableau 1), mais qui ne peuvent probablement pas rejoindre beaucoup de population à cause des étendues des aires de diffusion.

Ainsi, le voisinage de Pointe-Claire-Sud (1) comporte 3 aires de diffusion où les résidants ont un excellent accès aux FL (925 pi², données non affichées) dans un rayon de 500 m. L'accès est nul dans les 33 autres aires de diffusion. Le voisinage de Pointe-Claire-Nord (2) ne renferme qu'une seule AD où l'accès est excellent (1 079 pi²).

Le secteur du CLSC Pierrefonds compte 2,5 fois plus de personnes vivant sous le seuil de faible revenu que le secteur du Lac Saint-Louis (tableau 3). Les nombres sont les plus élevés dans les voisinages de Pierrefonds-Ouest, de Dollard-des-Ormeaux-Ouest et Est, de même que Cloverdale (15). Cependant, en portant attention aux nombres et aux proportions de ce groupe qui vivent dans des aires où l'accès est nul ou négligeable (14 329 personnes au total), les chiffres deviennent importants dans plusieurs autres voisinages des deux secteurs. Parmi les aires de diffusion les plus défavorisées, quelques-unes apparaissent avec un accès bon ou excellent (AD hachurées, vertes), notamment dans le voisinage Pierrefonds-Centre-Sud, mais 17 AD sont mal desservies (accès nul ou négligeable, hachurées et grises ou rouges) et rassemblent 3 759 personnes vivant sous le SFR, dans divers voisinages

du CSSS. S'il faut prêter attention à ces communautés, il s'avère également opportun de mieux connaître les conditions de la majorité des autres personnes vivant sous le SFR, dans des lieux qui sont également mal desservis mais parmi des populations mieux nanties.

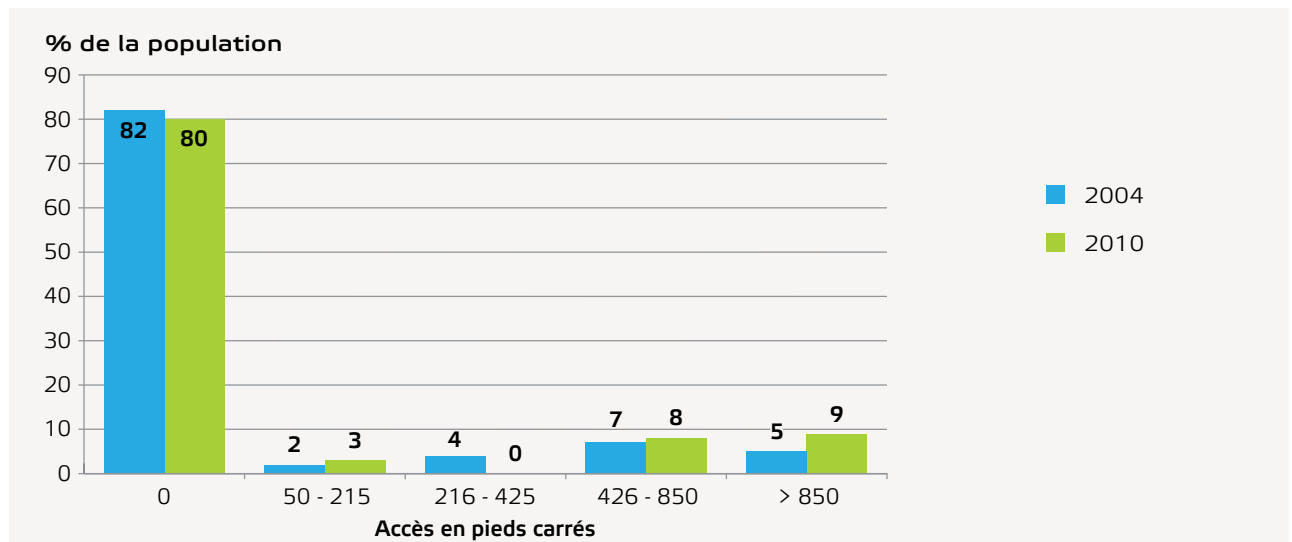
Certaines zones peuvent apparaître en gris ou en blanc sur la carte, même si des commerces s'y trouvent avec une offre de fruits et légumes frais; cette observation s'explique par les données de cette étude qui mesurent l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m du centroïde des aires de diffusion où résident des personnes. La seule présence de commerces, qui par ailleurs, peuvent être installés dans de larges espaces non habités, n'assure pas cet accès aux fruits et légumes à distance de marche.

Comparaison avec la situation de 2004

Le graphique 1 permet de comparer l'accès qu'avait la population de ce territoire en 2004 avec les données actuelles.

Le graphique semble indiquer une légère amélioration depuis 2004, particulièrement dans la proportion de personnes bénéficiant d'un excellent accès (> 850 pi²) aux FL. Une analyse plus fine des données, à l'échelle des voisinages, fait en effet ressortir une quinzaine d'aires de diffusion où l'accès est devenu excellent en 2010, alors qu'il était nul ou dans une autre catégorie en 2004 (données non affichées). Les voisinages de Dollard-des-Ormeaux-Ouest, de Pierrefonds-Centre-Sud et de Pierrefonds-Ouest ont le plus gagné d'accès aux aliments santé. Le voisinage Cloverdale-à-Ma-Baie, où l'accès n'est bon que dans une seule aire de diffusion, n'affiche pas d'amélioration.

Graphique 1. Répartition de la population selon l'accès aux fruits et légumes frais en 2004 et en 2010, CSSS de l'Ouest-de-l'Île



Discussion

Ce territoire de CSSS, occupant plus de 20 % (130 km²) de la superficie totale de l'île de Montréal, et composé, pour une bonne part, de certaines villes classées parmi les plus riches du Québec, présente tout un défi en matière d'accès aux aliments santé. L'enjeu peut même paraître inapproprié, si le regard se limite à la configuration de banlieue, ou à des chiffres généraux tels le revenu, le taux de motorisation ou la scolarité qui y sont élevés. Cependant, dans une optique de réduction des inégalités, les problèmes d'accès ressortent, pour les personnes pauvres, avec autant sinon plus d'acuité qu'ailleurs sur l'île de Montréal. Le transport collectif constitue certainement, pour ce groupe de population, un facteur important à associer aux autres contraintes du système alimentaire de cette sous-région, d'autant plus que les personnes vivant sous le SFR sont réparties en plusieurs sites.

L'Ouest-de-l'île dispose pourtant de plusieurs atouts qui méritent d'être mis à l'avant-scène à l'égard du système alimentaire. La plus grande partie des terres zonées agricoles dans la région montréalaise s'y trouve, de même que des exploitations agricoles, pouvant contribuer au premier maillon de la chaîne alimentaire qu'est la production. Le campus Macdonald de l'Université McGill, consacré à l'agriculture et à l'alimentation, le Parc agricole du Bois-de-la-Roche, les Jardins Carya, la Ferme du Zéphyr, la Ferme du Cap-St-Jacques, sont quelques exemples de sites dédiés à la production alimentaire dans l'Ouest-de-l'île. Il y a donc lieu de favoriser la disponibilité des produits de ces exploitations aux clientèles qui en sont le plus près. À cela s'ajoute l'énorme potentiel qu'offrent les espaces vacants pour l'agriculture urbaine sous forme

de jardins collectifs ou autres. Plusieurs complexes résidentiels des zones défavorisées pourraient améliorer l'accès aux produits maraîchers par l'aménagement de lieux de jardinage sur leurs terrains.

Selon les mesures recueillies en 2010, 10 commerces de moins qu'en 2004 ont été recensés. On observe pourtant une légère augmentation de la population ayant un excellent accès aux FL (graphique 1). Certaines questions doivent donc être mieux examinées. Par exemple, y aurait-il eu transformation de commerces, ou un remplacement de certains types de commerces par d'autres avec modification de l'offre de fruits et légumes frais ? S'est-il plutôt produit, au cours des années, un déplacement des personnes ou de nouveaux développements résidentiels près de commerces intéressants ?

En perspective

Malgré le portrait unique et particulier de l'accès aux aliments santé dans ce territoire de CSSS, les opportunités d'amélioration sont présentes. Elles appellent des actions qui se démarquent tout autant du reste de la région par la créativité.

Des efforts soutenus des citoyens, des décideurs et des intervenants de tous les secteurs tant municipal que social, économique, agricole, communautaire méritent d'être engagés, de manière conjointe et novatrice, pour bâtir un système alimentaire local qui favorise la santé de tous dans ce territoire.

Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS de l'Ouest-de-l'île

Une réalisation du secteur
Environnement urbain et santé,
Direction de santé publique de
l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301 Sherbrooke Est
Montréal, (Québec) H2L 1M3
santemontreal.qc.ca

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-351-4 (série)
ISBN 978-2-89673-370-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-371-2 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal - Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2014

Auteurs

Lise Bertrand
Sophie Goudreau

Collaboration

Francine Hubert
Michel Fournier
François Thérien

Édition

Deborah Bonney

Graphisme

Paul Cloutier

Photos

P.2 : Shutterstock
P.3 : Shutterstock



**Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal**

Québec 